

Règlement concours vidéo “Mon expérience en France”

Modalités de participation

Les participants au concours "Mon expérience en France" s'engagent à respecter toutes les dispositions stipulées dans les règles ci-dessous. Toute personne ne respectant pas ces règles sera considérée comme inéligible pour participer à ce concours.

Le service culturel de l'ambassade de France au Canada, représenté par Campus France Canada (Ottawa), se réserve le droit, à son entière discrétion, de refuser et de supprimer toute vidéo, en tout ou en partie, qui enfreint ces règles ou qui serait illicite et répréhensible.

Chronologie

1. 19 février 2017, 23 h 59 (heure de l'EST): date limite pour l'envoi de la vidéo.
2. 21 février 2017: La période pour le vote du public commence sur la page Facebook de Campus France Canada.
3. 5 mars 2017, 23h59 (heure de l'EST): fin de la période pour le vote du public.
4. 6 au 10 mars 2017: période de sélection du jury.
5. 13 mars 2017: publication des résultats.

Eligibilité

- Le concours « Mon expérience en France» est réservé aux personnes physiques résidents (temporaires ou permanents) du Canada.
- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus au moment de l'envoi de leur production vidéo.
- Une connexion Internet et une adresse électronique valides sont nécessaires pour participer.
- Un profil complété sur France Alumni Canada est requis pour participer.
- Un compte Facebook valide est nécessaire pour voter, mais pas pour participer.

Accès au jeu

- Les personnes admissibles peuvent participer au concours en créant et en proposant une vidéo d'une minute.
- Les participants peuvent envoyer une seule vidéo. Ils ne peuvent pas soumettre plusieurs vidéos.
- Les participants envoient exclusivement leur vidéo en la téléchargeant sur la plate-forme en ligne Wishpond. A ce titre, toute inscription par téléphone, télécopie, courrier postal ou courrier électronique ne pourra être prise en compte.
- Une fois la production envoyée, l'entrée est définitive et ne peut être complétée ou modifiée.

Conditions de participation

1. La vidéo doit être en langue française ou en langue anglaise. Si la vidéo est en anglais, les sous-titres sont alors fortement encouragés, mais pas obligatoires. Si le participant décide de ne pas inclure de sous-titres, une transcription doit être fournie.
2. La vidéo ne peut excéder une minute. Les formats acceptables pour les fichiers vidéo sont MP4 et MOV et la taille maximale est de 2 Go.
3. La vidéo doit être une œuvre originale et non publiée. La vidéo ne peut avoir été utilisée lors d'un autre concours ou remporté une autre récompense.
4. Les participants ne doivent pas modifier, exploiter, créer des œuvres dérivées ou interférer autrement avec la production soumise par d'autres participants.
5. L'envoi de la vidéo pour participer à ce concours vaut acceptation de son utilisation sous la licence Creative Commons BY, NC, ND : <http://creativecommons.fr/licences/>
6. La vidéo ne doit pas porter atteinte à la propriété intellectuelle, à la vie privée, aux droits de publicité ou à tout autre droit moral.

7. La vidéo ne doit pas contenir de matériel illégal, en violation ou contraire aux lois et règlements de tout État où la vidéo est créée.
8. La vidéo ne doit pas contenir de textes ou d'images inappropriés, indécents, obscènes, haineux, tortueux, diffamatoires ou calomnieux, ni inciter au racisme, à la haine ou faire du tort à un groupe ou une personne ou favoriser la discrimination fondée sur la race, le sexe, la religion, la nationalité, le handicap, l'orientation sexuelle ou l'âge.
9. La vidéo ne doit pas contenir d'obscénité, de matériel sexuel explicite, d'appel ou d'incitation à la violence, de prosélytisme, de promotion ou de sollicitation commerciales.
10. La vidéo ne doit pas contenir des images ou du contenu pouvant être considérés comme dénigrants ou offensants envers la France, l'ambassade de France ou d'autres groupes, individus ou institutions.
11. La vidéo ne doit pas contenir de marques.
12. La vidéo ne peut contenir du matériel protégé par le droit d'auteur sans les autorisations nécessaires.
13. En envoyant une vidéo pour participer à ce concours, le concurrent affirme avoir obtenu le consentement écrit de tous les individus dont l'image ou la ressemblance apparaît dans la vidéo et qu'il a obtenu les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour utiliser tous les documents tels que la musique, les images, textes et autres contenus dans la vidéo.

Sélection des gagnants

1. Il y aura deux gagnants pour ce concours, sélectionnés par un jury du service culturel de l'ambassade de France.
2. Toutes les vidéos qui respectent les règles susmentionnées seront affichées sur la page Facebook de Campus France Canada pour un vote public.
3. Le jury sélectionnera les gagnants selon les critères suivants :
 - a. Le nombre d'appréciations sur Facebook
 - b. La vidéo est-elle originale et créative ?
 - c. Est-ce que la vidéo transmet un fort enthousiasme à l'égard des études en France et décrit clairement l'expérience de l'étude à l'étranger?
 - d. Est-ce que la vidéo explique comment cette expérience a façonné la vie personnelle et professionnelle du participant, ou potentiellement à l'avenir?
4. Le participant peut encourager sa famille et ses amis à voter pour sa vidéo, mais il ne peut pas tenter d'inciter d'autres personnes à voter pour sa production par le biais de sites internet n'ayant aucun lien apparent avec l'enseignement supérieur ou les études en France.
5. Toute utilisation de méthodes de vote automatique par une partie annulera tous les votes obtenus et peut entraîner la non admissibilité du participant concerné ainsi que sa disqualification et exclusion du concours.

Prix

Désignation des gagnants

Le premier gagnant sélectionné par le jury remportera un Ipad Air 2.

Le deuxième gagnant sélectionné par le jury remportera une caméra GoPro HERO5.

Les gagnants seront avisés par e-mail. Les prix ne sont pas transférables.

Attribution des dotations

Le gagnant pour chacun des deux prix sera contacté le jour même de la délibération du jury par Campus France Canada à travers les coordonnées communiquées sur le profil France Alumni Canada complet, indispensable pour la prise de contact et l'attribution de la dotation.

La logistique concernant la livraison des prix sera convenue entre le gagnant et Campus France Canada. Les lots seront envoyés dans un délai de un mois à compter de la date de désignation des gagnants.

Si le gagnant ne se manifeste pas dans les quinze jours après l'annonce des résultats, ce dernier sera considéré comme ayant renoncé à son lot et il peut y avoir un nouveau gagnant désigné pour ce lot.

Le gagnant devra se conformer au règlement. S'il s'avérait que le gagnant ne répond pas aux critères du présent règlement son lot ne lui serait pas attribué.

La dotation ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte. Le gagnant s'engage à ne pas rechercher la responsabilité de Campus France Canada en ce qui concerne la dotation.

Le lot sera accepté tel qu'il est annoncé. Aucun changement de quelque nature que ce soit ne pourra être demandé par le gagnant, pour quelque raison que ce soit. Aucune contrepartie, compensation ou équivalent financier des lots ne pourra alors être demandé, totalement ou partiellement.

Il est précisé que Campus France Canada ne fournira aucune prestation ni garantie, les gains consistant uniquement en la remise des prix prévus ci-dessus.

Droit

Diffusion des vidéos

En participant à ce concours, les concurrents confèrent automatiquement au service culturel de l'ambassade de France au Canada et à Campus France Canada l'autorisation pour l'utilisation de la vidéo sous la licence Creative Commons BY, NC, ND.

Des images isolées pourront être extraites pour une utilisation à titre d'illustration sur le matériel promotionnel de Campus France.

Utilisation des données personnelles

Les gagnants autorisent expressément Campus France Canada à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques ses coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans restriction ni réserve, et sans que cela leur confère un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que l'attribution de leur lot.

Chaque participant a un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant en écrivant à l'adresse suivante :

Campus France Canada
464 Wilbrod Street
K1N 6M8, Ottawa
Ontario
CANADA

Partenaires

Le concours n'est en aucun cas parrainé, endossé ou administré par Facebook, Wishpond, Apple ou GoPro.

Le concours est parrainé par l'ambassade de France au Canada et Campus France Canada.

Loi applicable et juridiction

Le présent règlement est soumis au droit français.

Tout litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent règlement relèvera, à défaut de règlement amiable entre les Parties, de la compétence du Tribunal de Grande Instance de Paris.

Limitation de responsabilité

La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité, des règles de déontologie en vigueur sur l'Internet, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables en France.

La participation au jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau Internet.

Campus France Canada ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du réseau "Internet" ou des plateformes Wishpond ou Facebook empêchant l'accès au jeu ou son bon déroulement. Notamment, Campus France Canada ne saurait être tenue responsable d'éventuels actes de malveillance externe.

Si Campus France Canada met tout en œuvre pour offrir aux utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés, l'agence ne saurait cependant être tenue pour responsable des erreurs (notamment d'affichage sur les sites du jeu, mails erronés), d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur le site.

Il appartient à chaque participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation au jeu se fait sous son entière responsabilité.

En outre, Campus France Canada n'est pas responsable en cas :

- De problèmes de liaison téléphonique,
- De problèmes de matériel ou logiciel,
- De destruction des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à la Campus France Canada,
- D'erreurs humaines ou d'origine électrique,
- De perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du jeu ou de dysfonctionnement du procédé de tirage au sort automatisé.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de Campus France Canada, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le jeu.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du jeu de son auteur, Campus France Canada se réservant, le cas échéant, le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires. Chaque photographie est publiée sous la seule responsabilité du participant.

Campus France Canada ne sera en aucun cas tenu responsable en cas de réclamation et/ou d'action intentée par toute personne sur quelque fondement que ce soit au titre du contenu ou des droits quelconques relatifs aux vidéos publiées par les participants dans le cadre du présent jeu.